

Foisches

infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL • Décembre 2016 • N° 18



Le mot du Maire

Chers Amis,

Le projet de fusion entre les Communautés de Communes Ardenne Rives de Meuse et Meuse et Semoy porté par l'ancien Préfet Frédéric PERISSAT, a été rejeté par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) dans sa séance du 7 juillet 2016.

Un nouvel amendement a été voté et celui-ci a permis à faire disparaître Meuse et Semoy et ainsi à éviter le fusionnement de Meuse et Semoy avec Ardenne Rives de Meuse.

Le projet du Préfet PERISSAT de fusionner les 2 communautés de communes finalement et heureusement n'aura pas vu le jour, évitant ainsi une « catastrophe » pour les entreprises et les habitants de notre territoire.

En ce qui concerne notre commune, le projet de l'Assainissement du village vient d'être adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 2 décembre dernier.

Le montant des travaux HT s'élève approximativement à 1 300 000,00 €. Ils seront subventionnés par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ainsi que par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse. Il restera à la charge de la commune 300 000 €. Les travaux devraient débuter courant 2017.

Après un bilan de cette année écoulée, je peux qualifier cette année de positive et j'associe à cette réussite mes adjoints, les membres du Conseil Municipal et tous ceux qui ont permis de voir aboutir les différents projets mis en place.

Toutefois, je déplore l'arrêt des travaux qui ont débuté il y a maintenant quelques semaines dans la rue des écoles, et ce, pour une durée à ce jour, encore indéterminée.

Vous aurez certainement remarqué tous les travaux d'embellissement et d'amélioration que nous avons effectués au sein de notre village et j'espère que ceux-ci répondent à vos attentes, mon souhait étant de rendre notre commune la plus agréable possible.

Je profite de ce dernier numéro de l'année 2016 qui s'achève, pour vous présenter à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur, santé, joie et prospérité pour 2017.

Le Maire,
Richard DEBOWSKI

Mairie

Route Charlemont
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03

Fax : 03 24 42 22 34

mairie.foisches@wanadoo.fr

Ouverture au public

Le lundi, mardi
et jeudi
de 10h00 à 11h00
de 16h00 à 17h00

Le mercredi
de 10h00 à 11h00
de 18h00 à 20h00

Le vendredi
de 10h00 à 11h00

Bulletin d'information Municipal
de Foisches

Directeur de publication :
M. Richard Debowski

Rédaction :
Stéphanie Yol

Comité de lecture :
le Conseil Municipal

Dépôt légal : décembre 2016

Imprimé sur du papier PEFC
Tirage à 120 exemplaires

Conception graphique et réalisation

Calligrafik

Revin | 03 24 41 40 65

Démolition du Préau

Les travaux de désamiantage et de démolition du Préau se sont déroulés fin septembre 2016. Ils ont été effectués par l'entreprise Ferrari de Rethel.



02

Aménagement de la rue des Écoles

Les travaux de réfection de la rue des Écoles ont débuté début octobre. Ils devaient durer 10 semaines mais l'entreprise Urano a interrompu le chantier fin octobre. Dans l'attente de la reprise des travaux, la mairie a demandé à l'entreprise Urano d'intervenir au plus vite pour que le bas de la rue des écoles soit à nouveau praticable. Cette portion de rue est donc à nouveau accessible et « propre ».

Nous nous excusons des désagréments occasionnés par ce chantier.

Une petite place agrémentée par de la verdure sera aménagée en lieu et place du préau.



Mur d'enceinte de l'église

Le Conseil Municipal a décidé de la réfection du mur d'enceinte de l'église. De nouvelles tablettes en pierre seront posées.

Trois entreprises vont se succéder sur le chantier: les entreprises SCOPELLITI, La Semence Ardennaise, et la SAS NEIVA Frères.

Les travaux ont débuté au cours de la 2^e quinzaine du mois d'octobre.



Marcel LANNOY, Honoré lors d'une Cérémonie Officielle

Le mercredi 7 septembre, La Communauté de Communes a organisé une Cérémonie en hommage à 9 artilleurs de la Pointe, parmi lesquels figuraient Monsieur Marcel Lannoy, père de Christian et de Claude, ainsi que pour ses deux chiens Miss et kiki.

Les 13 et 14 mai 1940, en résistant aux troupes allemandes qui voulaient franchir la Meuse, 9 soldats servant une pièce d'artillerie de 75 « Casemate Sud » ont gravé leur nom dans la pierre pour que nous ne les oublions pas.



Une plaque commémorative a été installée au Fort de Charlemont, en leur honneur, en présence de leur famille, de nombreuses personnalités, Anciens combattants et porte-drapeaux.

Un moment de vive émotion.



HOMMAGES

Jacques Bouxin nous a quittés

Monsieur Bouxin nous a quittés, dans des circonstances tragiques, le lundi 21 novembre dernier, à Givet.

Né le 23 février 1935 à Mouron dans les Ardennes, il habitait notre commune depuis de très nombreuses années.

Ses obsèques auxquelles se sont rendus le Maire accompagné de personnes du village, ont eu lieu à Vouziers, le samedi 26 novembre à 14 heures. Puis son inhumation s'est déroulée dans son village natal.

Jacques Bouxin était toujours présent aux commémorations et manifestations organisées par la commune et il était membre du club de belote. Il était donc très connu de tous.

Sa tragique disparition a suscité beaucoup d'émotion dans le village.



Fête du village 19-22 août 2016



Cette année, la fête du village s'est déroulée du 19 au 22 août.

Afin de lancer officiellement les festivités, la Municipalité a organisé le Vin d'honneur le vendredi à 18h 30.

Le soleil étant de la partie, le vin d'honneur, auquel étaient conviés tous les habitants du village, s'est déroulé devant la mairie, sous des tonnelles.



Ce moment, très convivial, s'est prolongé dans la soirée, les convives ayant eu la possibilité de se restaurer grâce à la présence de la friterie, dès le vendredi soir.

Le samedi, tradition oblige, le concours de pétanque s'est déroulé sous un soleil éclatant, durant tout l'après-midi, près du hangar municipal.

Plus de 30 équipes ont participé au tournoi. Un véritable succès!



La journée s'est terminée par une soirée paella à laquelle ont participé près de 80 personnes et une soirée dansante animée par Dj Setttth.

Malheureusement, la pluie s'est invitée pour la journée du dimanche et a découragé les brocanteurs présents qui sont repartis en début de matinée.

Seuls quelques exposants sont restés malgré le mauvais temps et ils ont eu bien raison car de nombreux visiteurs sont tout de même venus chiner la bonne affaire.



Le jazz-band est venu animer la buvette à l'heure de l'apéritif.



Manèges, marchand de pop-corn et barbe à papa étaient présents pour le plus grand bonheur des enfants!





La journée du dimanche s'est poursuivie par un concert du sosie de Johnny Halliday : Johnny Cadillac qui a donné de la voix dans la salle polyvalente devant un public venu nombreux l'applaudir.



L'artiste est ensuite resté quelques heures avec le public autour de la buvette.



La journée s'est clôturée par un concert du groupe local Yess PaPa Yess qui a interprété ses compositions.



Les festivités ont pris fin le lundi soir, après le traditionnel concours de belote.

Merci au Comité des fêtes pour l'organisation.

Association La Pierreuse

L'Association a tenu son Assemblée Générale le vendredi 28 octobre 2016.

Michel BLETRIX a été réélu Président et Laurent DUTHOIT Vice-Président. Caroline LANNOY est Trésorière (Emmanuelle DUBOIS est Vice-trésorière) et Chantal BLETRIX est Secrétaire de l'Association (Annie et Michel DUBOIS sont vice-secrétaires).

Soirée Halloween

Le Comité des Fêtes a organisé une soirée Halloween le samedi 29 octobre.



Gilbert, Gagnant de la catégorie « Adultes »



Lisa, Gagnante de la catégorie « Enfants »

Près d'une centaine de participants sont venus déguster couscous et mousse au chocolat, avant de s'éclater sur le dance-floor où se sont côtoyés fantômes, sorcières et monstres.



Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 2016, le Maire a déposé une gerbe au Monument aux Morts, pour la Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Les personnes présentes ont ensuite partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité.





Collecte des bouchons en plastique



Le 6 juillet dernier, les employés communaux ont apporté de l'aide à l'association « Les P'tits Bouchons d'Ardenne »

en transportant les bouchons collectés au local départemental situé à Villers-Semeuse.

Cette association ardennaise a pour but de venir en aide aux enfants handicapés du département, grâce à la collecte de bouchons en plastique.

Les bouchons en plastique de boissons (eaux minérales, sodas, jus de fruits, lait...) collectés par les Membres-Ambassadeurs-Référents et par tous, sont vendus à un recycleur belge, la société ERYPLAST située près de Liège, en Belgique.

Vous pouvez déposer vos bouchons en Mairie, au hangar municipal ou à M^{me} Isabelle HAUSSARD.
Plus d'infos sur : www.ptitsbouchons.com

Baptêmes Républicains



Le samedi 8 octobre, le Maire de la Commune, Richard Debowski, a célébré le baptême Républicain des trois enfants de Sylvain et Aurélie REYNAERT :

Fabien, Jean-Luc, Cyril,
né le 15/12/2009 à Dinant

Marine, Pauline, Isabelle,
née le 13/01/2013 à Dinant

Justin, Mikael, Isidore,
né le 13/01/2013 à Dinant

Félicitations à toute la famille !

INFOS UTILES



● **Les adoucisseurs** ont été installés par l'entreprise CASTOLDI, dans toutes les habitations des habitants du village qui avaient souhaité bénéficier de cet équipement offert par la commune, grâce au concours du SIDEP.



● Transport scolaire des enfants

Le Conseil Municipal lors de la séance du 29 septembre, a décidé de subventionner les frais de transport des enfants scolarisés en maternelle, primaire, collège ou lycée car le Conseil

Départemental facture dorénavant aux familles 80 € par an et par enfant scolarisé en maternelle, en primaire et en collège, et 125 € pour les lycéens. Le Conseil Municipal a décidé de participer financièrement à hauteur de 125 € maximum, aux frais de transport, y compris pour les enfants scolarisés en Belgique. Les familles ayant des enfants utilisant les transports scolaires devront fournir un justificatif de règlement ainsi qu'un relevé d'identité bancaire afin que la commune puisse procéder au versement de la participation financière.

● **Vœux du Maire** : La date n'étant pas encore fixée au moment où nous imprimons le bulletin, elle vous sera communiquée prochainement.